



Le métier

Le titulaire du CQP MAM « Judo-Jujitsu » peut exercer contre rémunération les activités suivantes :

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en club une relation positive avec la pratique
- Transmettre une technicité indispensable au premier niveau de pratique et en adéquation avec le niveau du public visé
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné

Organisation pédagogique

- Cinq sites de formations au choix du stagiaire:
 - Lyon (69), Marc PERARD
 - Ceyrat (63), Thomas RIOS
 - Romans ~ Bg/péage (07/26), Christophe CADET
 - La Roche/Foron (74), Marc TULLIO
 - Grenoble (38)

En fonction du nombre de candidats, des sites peuvent être regroupés.

- 150 heures de formation en centre de formation dont 14 heures de E-learning
- 40 heures en club

Calendrier

- Fin des inscriptions : 25/09/2020
- Début de la formation : 03/10/2020
- Fin de la formation : 04/07/2021

Les dates sont valables pour les cinq sites de formation

Nous contacter : formation@aurajudo.com

Thomas RIOS : 06 73 53 12 69

Marc PERARD : 06 85 54 86 20

Site internet: <https://www.aurajudo.com/>

Conditions d'accès

- Avoir 18 ans minimum le jour de l'évaluation
- Être titulaire du 2^{ème} Dan Judo-Jujitsu délivré par la FFJDA
- Possibilité de rentrer en formation en étant 1^{er} dan mais il faut être 2^{ème} dan avant l'examen final
- Être titulaire du PSC1

Coût de la formation

- Coût de la formation : 1800€

Financements envisageables

- Aides possibles pour les demandeurs d'emploi par le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes ou pôle emploi (sous réserve d'acceptation)
- Aides possibles pour les salariés via les OPCO
- Financement SESAME (-26 ans résident en ZRR ou QPV)



**CQP MAM
Judo-Jujitsu**

Session 2020-2021